

Développement durable

Afin d'améliorer notre qualité de vie.

Elimination de nos déchets dans nos campagnes

Il y a peu de temps je dirais une trentaine d'années ,dans nos campagnes notre façon d'éliminer nos déchets était rudimentaire

Les déchets étaient déposés dans des baste métallique ou en plastique avec ou sans couvercle ;les cantonniers les ramassaient tous les 7 jours avec la remorque de la commune .le tout déposé dans un terrain un peu à l'écart du village et brûlé (sur plusieurs jours) ce qui n'était pas brûlé ,enfouit sur ce même lieu ;

A cette période nos déchets étaient : tout ce qui nous dérangeait ,métallique ,le vélo, les boites de conserve, les fils de fer des vignes ,le verre ,le plastique ,les vieux vêtements, les vieilles chaussures etc.....peu de végétaux que l'on recyclait sur le « bourrier » au fond du jardin par habitudes ancestrales .

Pour les arbres abattus par NECESSITE les grosses branches et le tronc étaient dirigés vers nos cheminées ou celle d voisin et les branchages brûlés et cela ne dérangeait personne.

Tout cela est bien fini ,nous sommes progressivement passés à l'élimination de nos déchets qui a tendance a plus de respect à l'égard de nos concitoyens ,et de notre environnement vous avez tous entendu parler des particules nocives qui nous empoisonnent la vie et font des trous dans l'atmosphère .Et nous nous dirigeons dans un environnement de tri sélectif .

LE TRI SELECTIF

Peut vous paraître excessif par moment et je le conçois.....

- Nous trions le verre dans des container à l'entrée de nos communes .
- Puis nous avons tous adopté le container à roulettes puis 2, ,3 pour certaines communes

Les déchets collectés sont ainsi retriés dans différentes usines de recyclage.

- Il y a aussi des container qui ont été installé pour les vêtements ,les chaussures usagées la nous sommes plus dans un but d'aide et de partage.
- A l'entrée des magasins il y a des bac de tri pour les ampoules ,les piles.
- Je connais également une médiathèque qui collecte des lunettes ,et des livres certains retournent dans des circuits de lecture ,les autre redeviennent de la pâte à papier. les bouchons de liège et les bouchons de plastique
-

Les gros déchets

- l'électro-ménager est repris par le magasin qui vous vend le nouveau frigo.
- Les voitures dans les casses voitures
- E t bien entendu vous pouvez déposer dans les déchetteries du coin tout ce qui vous encombre le vieux canapé de grand'mère ou le vélo de votre enfance que vous n'avez pas pu vendre au dernier vide grenier ainsi que tous vos déchets verts.

Pour les habitants ex : cabara

St léon ,St germain ,Castillon.

Respectez les quantités qui sont de 250kg par voyage sinon vous payerez une taxe proportionnelle au dépassement autorisé ;

Ne pourrait on pas envisager de déposer une benne pour y déposer nos encombrants volumineux ?
A voir avec les précédentes expériences des 2 communes .

DONC 0 DECHET ? non pas encore

Oui mais il y a les déchets vert que l'on ne peut transporter.

On vous a proposé des composteurs pour mettre dans le fond de votre jardin.....

Perso. J'ai préféré garder un petit coin où je dépose l'herbe de tonte les plantes fanées le marc de café et les épiluchures de fruits et légumes j'ai bonne conscience et j'ai du composte pour mon jardin. !!!

Il y a aussi les branchages des arbustes ,des rosiers ,taille des arbres .Comme chacun d'entre nous je les ai brûlé au fond du jardin en hivers en l'absence de mes voisins .

Mais là aussi quelques circulaires sont tombées nous autorisant à brûler qu'à certaines périodes de l'année, dans certaines conditions ,que des déchets secs ,avec +ou – l'autorisation de la mairie plutôt + que – d'ailleurs .

Très prochainement nous serons obligés d'interdire le brûlage chez les particuliers et les entreprises.(surtout que certains d'entre-eux ne se gênent pas pour brûler des composites ou des dérivés de plastique)

Notre solution si vous ne pouvez pas aller à la déchetterie PROJET

BROYAGE des DECHETS VERTS.

Par commune prévoir

Un terrain communal de stockage .

Plusieurs stockages pour les différentes essences ,sachant que certaines essences comme les tuyas ne peuvent être utilisées comme paillage.

Prévoir une ou deux fois dans l'année un ramassage effectué par les cantonniers chez les personnes ne possédant pas de véhicule ou de moyen de transporter les branches (trop loin ou trop âgées.)

Suivant la quantité ou le service demandé éventuellement on pourrait demander une petite participation ; 2 à 10 euros.

En sachant que les cantonniers sont des employés de la commune et ne sont pas là pour tailler les branches des habitants de la commune.

VOILA NOUS SOMMES A 0 DECHET ; presque

Le 23 novembre 2017-

J'ai revu ce jour la commune de Nérigean qui pratique ce recyclage depuis 8 ans environs

Voici les Q que j'ai posé et les réponses reçues ;

1) Quelles essences ne sont pas recyclables pour le broyage ?

En fait elles le sont toutes suivant le recyclage prévu pour un paillage ou des allées, ou le contour des arbres toutes, il faut seulement bien les mélanger ;

Pour mettre dans un potager éviter les résineux

Cela ne me semble pas un gros problème il suffirait de faire 2 tas à la réception ;

2) Combien de fois par an faites-vous venir l'asso qui effectue le broyage ?
pour Nérigean 1 fois par mois . (à voir avec le nombre d'habitants)

3) quelle est la surface du lieu de stockage ?
toujours pour Neri. 200 m²) environ ;

4) espace clôt ou pas ?
oui afin d'empêcher les dépôts d'autres ordures

5) Donc qui gère l'ouverture et la fermeture ?
le conseiller qui gère les employés communaux et les employés municipaux.

Pour les dépôts et la récupération des broyats . accord tacite par tél . à organiser.

6) les habitants gèrent seuls leurs dépôts avec la mairie ,il y a une entraide avec les habitants voisins ou amis pour ceux qui ne sont pas équipés.

7) que devient le broyat non récupéré ?
Il n'y en a pas assez .Et si c'était le cas il suffirait de l'étendre.

Pour la question 6 je pense que les mairies concernées pourraient fournir un ramassage avec le matériel communal un jour donné comme cela se faisait pour les encombrants métalliques il y a quelques années à Cabara dans des lieux accessibles et pas au fond du jardin des habitants.

L'association arc en rêve est une asso . qui travaille avec le secmotom (l'entreprise qui ramasse nos poubelles .Leurs actes sont donc gratuits pour nos 2 communes ;

Ils y a 2 projets en cours pour une suite (proche)

1) Acheter un camion broyeur qui fait tout géré par le secmotom

2) rééquiper d'un nouveau broyeur l'asso le leur étant usagé ,et les orientés de ce fait directement pour un travail chez les particuliers et peut être une petite participation du client.

A savoir que la destruction des déchets verts à la déchèterie a un coût important ;